



COMMUNIQUE DE PRESSE – Lausanne & Genève, 21 novembre 2023

## Les deux plus grandes organisations romandes d'aide et de soins à domicile et l'Université de Lausanne s'allient pour développer la pratique infirmière avancée dans les soins à domicile

L'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins de l'UNIL-CHUV (IUFERS) s'associent pour intégrer la pratique infirmière avancée (infirmier·ère formé·e en niveau Master) dans les soins à domicile sur sol romand. Ce partenariat tripartite inédit en Suisse vise à formaliser un nouveau modèle de soins à domicile qui réponde aux enjeux de santé publique. Ce projet est soutenu par la Fondation Leenaards qui y voit une opportunité d'améliorer la qualité et la continuité des soins envers les patient·e·s et la population.

La complexité croissante des prises en soins des patients, le manque de personnel soignant et l'augmentation globale des coûts de la santé nécessitent aujourd'hui des solutions innovantes pour répondre aux besoins en santé tout en optimisant la sécurité des patients et la qualité des soins. La formation et l'intégration dans les soins à domicile des infirmiers et infirmières hautement qualifiés et spécialisés, répond à cette ambition.

Dans les soins à domicile, la pratique infirmière avancée doit encore être consolidée. C'est l'objectif du projet conjoint intitulé **IPADom** - « Infirmier·ère de pratique avancée à domicile ». Il réunit les deux plus grandes organisations d'aide et de soins à domicile, l'AVASAD et l'IMAD, et l'institut de formation universitaire en sciences infirmières en Suisse romande, l'IUFERS.

Le projet IPADom prévoit le développement et l'implantation de modèles de soins domiciliaires intégrant la pratique infirmière avancée à la suite d'un séjour dans une institution stationnaire, dans les cantons de Genève et Vaud. À terme, il vise à renforcer les équipes d'infirmiers et infirmières en santé communautaire, soutenir la relève académique et développer des données probantes dans les soins à domicile.

« Ce partenariat est un pas en avant majeur pour le système de santé et les soins domiciliaires en Suisse et témoigne de l'engagement des cantons romands en faveur de la pratique infirmière avancée en collaboration avec les partenaires médicaux ambulatoires au sein du réseau de soins », se réjouit Marie Da Roxa, Directrice générale de l'IMAD.

« Il ouvre la voie à des avancées significatives dans les soins à domicile, ainsi que dans la formation, le développement et l'intégration de nouveaux rôles pour les professionnels et professionnelles de la santé », précise Manuela Eicher, Directrice de l'IUFERS.

« En formalisant un modèle de soins intégrant la pratique infirmière avancée, nos trois institutions partenaires souhaitent démontrer l'impact positif sur l'offre en soin aux clients et clientes, ainsi que sur le système de santé », souligne Thierry Penseyres, Directeur du service du développement des pratiques professionnelles de la prévention et promotion de la santé de l'AVASAD.

## **La pratique infirmière avancée, une vision d'avenir**

Développer des modèles de soins à domicile intégrés dans un parcours de santé globale centré sur les patients·es et leurs proches et prenant davantage en compte la promotion de la santé ainsi que la prévention dans une approche en réseau : c'est la mission partagée par l'AVASAD, l'IMAD et l'IUFRS.

Introduite en Suisse Romande depuis 2009, la pratique infirmière avancée continue à se développer afin de faire face aux nombreux défis du système de santé, dont la complexité croissante des prises en charge, le manque de personnel soignant, l'augmentation des coûts de la santé.

Elle comprend deux rôles distincts qui s'appuient sur des savoirs et compétences étendus, acquis dans le cadre d'un cursus universitaire de niveau Master : l'**infirmier·ère clinicien·ne spécialisé·e (ICLS)** et l'**infirmier·ère praticien·ne spécialisé·e (IPS)**. La pratique étendue de ces derniers implique des actes ou des prises de décisions d'ordre médical qui doivent être cadrés par la législation.

En renforçant la continuité des soins et l'efficacité des prises en charge des patient·es, la pratique infirmière avancée soutient en outre le développement des compétences des collaborateur·trices des institutions de santé.

### **À propos de l'AVASAD**

L'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) est chargée de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire vaudois la politique d'aide et de soins à domicile, ainsi que des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention. [www.cms-vaud.ch](http://www.cms-vaud.ch)

### **À propos de l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD)**

L'IMAD est une institution pionnière dans le maintien à domicile, la promotion de la santé et la prévention dans l'ensemble du canton de Genève. Elle assure des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit favorisant le maintien à domicile des personnes, tout en préservant leur qualité de vie et leur autonomie. Ces prestations sont fournies à domicile, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches, [www.imad-ge.ch](http://www.imad-ge.ch)

### **À propos de l'IUFRS**

L'Institut universitaire de recherche et de formation en soins (IUFRS) est rattaché à la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne (UNIL) et du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). En tant qu'institut d'enseignement et de recherche, il développe des activités en sciences infirmières et en sciences de la santé aux niveaux romand, national et international. Une de ses missions principales est la formation universitaire des infirmier·ères de pratique avancée, notamment à travers ses programmes de Master ès Sciences en sciences infirmières (depuis 2009) et de Maîtrise universitaire ès Sciences en pratique infirmière spécialisée (depuis 2018). [www.unil.ch/sciences-infirmieres](http://www.unil.ch/sciences-infirmieres)

### **Contacts médias :**

<b>AVASAD</b> Loïc Favre, Responsable communication + 41 79 226 02 39 <a href="mailto:loic.favre@avasad.ch">loic.favre@avasad.ch</a>	<b>IMAD</b> Chiara di Lella, Directrice communication +41 76 811 43 29 <a href="mailto:Chiara.Di-Lella@imad-ge.ch">Chiara.Di-Lella@imad-ge.ch</a>	<b>IUFRS</b> Klara Soukup, Chargée de communication +41 79 556 24 69 <a href="mailto:klara.soukup@chuv.ch">klara.soukup@chuv.ch</a>
--	---	---